



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE

Centre
d'analyse
stratégique

CINAPS^{TV}

■ ÉCONOMIE - FINANCES

■ DÉVELOPPEMENT DURABLE

■ QUESTIONS SOCIALES

■ TRAVAIL - EMPLOI

Information presse

Le Centre d'analyse stratégique sur CINAPS TV

Dans le cadre d'un partenariat avec le Centre d'analyse stratégique, CINAPS TV diffusera les émissions suivantes :

- **Samedi 21 avril à 15 h** : Table Ronde - Comment favoriser le développement d'entreprises sociales en France ?
- **Samedi 28 avril à 15h** : Colloque - Quelle place pour l'entrepreneuriat social en France
- **Samedi 5 mai à 15 h** : Rendez-vous du CAS - L'irrésistible ascension du numérique Quand l'Europe s'éveillera

Cinaps est disponible dans la région Île-de-France, sur le **Canal 21 de la TNT**, sur **Neufbox TV** de SFR (Chaîne N° 337), sur **Freebox TV** (Chaîne N° 215), sur **Numéricâble/Noos** (Chaîne N° 94), sur la **Bbox** de Bouygues Telecom (Chaîne N° 166) et sur l'offre **TNT de TV Num** (Canal 21).

CinapsTV est une chaîne ouverte, innovante, curieuse et cela passera notamment par une mise en scène de confrontations entre des écrivains, des essayistes, des universitaires, des créateurs, des artistes, des professionnels, des hommes politiques, des scientifiques, des entrepreneurs, des chercheurs, des personnalités.

CinapsTV est disponible sur :

	Canal 21 de la TNT en Ile-deFrance
	Neufbox TV de SFR (Chaîne N° 337)
	Freebox TV (Chaîne N° 215)
	Bbox de Bouygues Telecom (Chaîne N° 166)
	Numéricâble/Noos (Chaîne N° 94)
	Offre TNT de TV Num (Canal 21)



Contact Presse : Jean-Michel Roullé, Responsable de la communication - Tél. : +33 (0) 1 42 75 61 37 - jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr

Pour suivre les dernières actualités du Centre d'analyse stratégique :
"suivez-nous sur Twitter"  **et "rejoignez-nous sur Facebook"** 

Le Centre d'analyse stratégique est une institution d'expertise et d'aide à la décision placée auprès du Premier ministre. Il a pour mission d'éclairer le gouvernement dans la définition et la mise en oeuvre de ses orientations stratégiques en matière économique, sociale, environnementale et technologique. Il préfigure, à la demande du Premier ministre, les principales réformes gouvernementales. Il mène par ailleurs, de sa propre initiative, des études et analyses dans le cadre d'un programme de travail annuel.